

## COMMUNICATION ET DEMOCRATIE

---

*José VIDAL-BENEYTO*

Le fait que l'on invoque presque unanimement la démocratie comme étant à l'heure actuelle la forme d'organisation la plus adéquate pour toute communauté humaine, tend à occulter la multiplicité des signifiés que recouvre cette notion et parfois même leur antagonisme. Cette polysémie peut néanmoins s'articuler autour d'une double typologie, dont chacune comporte trois éléments.

La première typologie prend en compte la façon dont s'organisent les droits et les libertés de chaque système politique en fonction de la sphère à laquelle ils s'appliquent et, au-delà de la différenciation entre libertés formelles et libertés réelles, opère en outre une distinction entre :

- (a) les systèmes qui reconnaissent et suscitent (*de jure* ou *de facto*) des droits et des libertés à caractère social-privé, comme la liberté de choisir son domicile, de changer de travail, de pratiquer en privé la religion de son choix etc... ;
- (b) les systèmes qui reconnaissent et suscitent (*de jure* ou *de facto*) les droits et les libertés ayant une portée sociale-privée mais présentant également une dimension sociale-publique, tel le droit d'expression, celui de réunion, d'association etc. ; et
- (c) les systèmes qui reconnaissent et suscitent (*de jure* ou *de facto*) les deux dimensions précédentes et/ou les droits et libertés de nature spécifiquement politique, à savoir la participation politique active des citoyens à la vie de la communauté, qui peut s'exprimer sous une forme directe ou à travers les partis politiques, notamment au moyen de la pratique du vote, de la possibilité de convoquer et/ou de prendre part à des manifestations, de se faire élire comme représentant du peuple, d'exercer un contrôle institutionnel sur l'action gouvernementale etc.

La seconde typologie quant à elle, part d'un principe téléologique, c'est-à-dire qu'elle répond à la finalisation politique du système et revêt les modalités suivantes :

- (a) la démocratie est considérée comme l'affirmation de la volonté générale ou souveraine du peuple, directement exercée par les citoyens ; elle coïncide ainsi avec le modèle classique de la démocratie directe (Rousseau, John Stuart Mill, etc.) ;
- (b) la démocratie est considérée comme la représentation de la volonté des citoyens dans les décisions du gouvernement à travers des formes de participation ne pouvant être déléguées et s'identifie alors au modèle classique de la démocratie représentative (Locke, Bentham, etc.) ; enfin,
- (c) la démocratie est considérée comme une forme de contrôle social et de stabilité politique, moyennant la délégation des décisions politiques aux partis et aux experts (administration) et la limitation pratiquement de la participation des citoyens au seul vote, ce qui correspond au modèle élitiste de la démocratie (Schumpeter, Shils, Berelson, Dahl, Lipset, Sartori, Luhmann, Eckstein, Plamenatz, McClosky etc.).

Si l'on veut comprendre ce troisième modèle, le seul que l'on trouve actuellement dans les pays occidentaux, il faudrait emprunter une double voie : (1) l'une, historico-institutionnelle, mettrait en évidence qu'au moment même où s'opère pendant les 150 dernières années une généralisation du vote à tous les citoyens, on assiste à son inféodation au système des partis qui dès lors deviennent inévitablement de plus en plus hermétiques et oligocratiques ; (2) l'autre voie, de nature historico-idéologique, analyserait comment, au nom de la complexité de la société industrielle de masse et des problèmes posés pour la rendre gouvernable, la dépossession du pouvoir des citoyens au profit des partis et des experts, devient une condition socialement nécessaire et, par suite, socialement légitime (à ce propos voir la très vaste bibliographie politologique anglo-saxonne des années 1950 et 1970, de Parsons à Frey).



Dans ce modèle toute interaction de nature politique s'exerçant entre les membres d'une communauté devient inévitablement hiérarchique et l'infra et supra-ordonnement des niveaux auquel elle renvoie, fait du pouvoir une dimension essentielle de la structure démocratique. C'est ce qui explique pourquoi les nouvelles théories de la démocratie accordent aujourd'hui la plus haute importance à fonder la pratique et les modes de pouvoir des partis et de leurs leaders ainsi, surtout, qu'à légitimer le non-pouvoir des citoyens.

Le pouvoir peut être abordé à son tour à partir de deux perspectives antonymes mais néanmoins complémentaires : (1) en premier lieu il peut être un pouvoir-attribut dont dispose de façon stable un sujet individuel ou collectif et qui est toujours de nature causale et à somme-nulle ; en d'autres termes, il constitue un ensemble de capacités/moyens, pouvant être répartis de façon égalitaire ou inégalitaire, mais dont la somme reste inchangée, ce qui a pour effet que le pouvoir détenu par l'un vient nécessairement diminuer le pouvoir que les autres auraient pu avoir ; (2) en second lieu, il peut être un pouvoir-relation, en ce sens qu'il est dérivé de déterminations systémiques qui, sans être nécessairement conflictives ou coercitives, ne sont pas non plus réversibles ou interchangeable et mettent en relief la nécessité d'accroître l'exercice du pouvoir dans les sociétés complexes du monde contemporain.

Il est très révélateur de constater que cette dernière conception du pouvoir revêt chez Luhmann la forme du "pouvoir comme moyen de communication". De même lorsque Karl Deutsch et David Easton proposent un système politique démocratique capable de dépasser le conflit et la violence, ils le font en diluant/convertissant le pouvoir en un système de communication autorégulé et autodirigé qui ignore, ou rend irrelevant, l'action des sujets sociaux.

Démocratie et communication convergent donc dans la verticalité de leur structure relationnelle et dans le caractère unidirectionnel et irréversible du flux de leurs interactions. Du sommet à la base, du centre à la périphérie, les processus sociaux, politiques et communicationnels sont à sens unique et les deux pôles entre lesquels ils se déroulent ne peuvent ni participer en situation de réciprocité à leur production ni contribuer de façon équilibrée à leur diffusion et à leur maintien. La raison d'être d'une telle situation dérive de la stabilité et de la persistance de la normativité inégalitaire du réel.